***dimanche 23 juillet 2023***

**IDENTIFICATION DU PATIENT:**

*Nom, Prénom : pat-177 51 ANS*

***MAMMOGRAPHIE BILATERALE***

**INDICATION :**

Antécédents positifs de néoplasie mammaire chez la mère, la sœur et la tante.

**RESULTATS*:***

***Mammographie bilatérale :***

Seins à trame conjonctivo-glandulaire dense hétérogène type c de l’ACR.

Surcroit de densité rétro-aréolaire gauche avec discrète rétraction du mamelon.

Masse mammaire du QSE gauche ovalaire, aux contours bien limités par endroits, masqués dans la trame par d’autres, mesurant 9,5 mm de grand axe, hyperdense.

Micro-calcifications punctiformes du QSE gauche, de distribution segmentaire orientée vers le mamelon.

Creux axillaire gauche mal dégagé, avec visualisation d’une adénopathie de 8mm de petit axe.

***Le complément échographique :***

L’opacité rétro-aréolaire sus-décrite en mammographie correspond à une plage mammaire rétro-aréolaire, avec induration cliniquement palpable, hypoéchogène, mal limitée, atténuante, siège d’une ectasie canalaire à contenu échogène, atteignant 7 mm de diamètre.

L’ensemble lésionnel est estimé approximativement à 60x38 mm.

Masse mammaire du QSE gauche ovalaire, aux contours micro-lobulés par endroits, hypoéchogène hétérogène, mesurant 10x6 mm.

Ectasie canalaire rétro-aréolaire droite à paroi fine et régulière, à contenu échogène non vascularisé au Doppler couleur.

Revêtement cutané fin et régulier.

Volumineuses adénopathies axillaires gauches ayant perdu leurs hiles graisseux, à cortex développé, dont certaines sont sièges de logettes micro-kystiques en leurs seins, mesurant 28x21 mm, 33x28 mm et 24x14 mm.

**CONCLUSION :**

***Mammographie bilatérale et échographie mammaire en faveur d’une masse mammaire rétro-aréolaire gauche suspecte siège de micro-calcifications segmentaires, associée à une 2ème masse du QSE gauche.***

***Examen du sein gauche classée BI-RADS 5 de l'ACR : prévoir une micro-biopsie échoguidée avec vérification cytologique des adénopathies axillaires gauches.***

***Examen du sein droit classé BI-RADS 3 de l’ACR.***

***Une IRM mammaire est souhaitable dans le cadre du bilan de multifocalité..***